

SKATEPARK

ACTIVITÉS RÉSERVÉES AUX PERSONNES MUNIES D'UN ÉQUIPEMENT DE GLISSE



SKATEBOARD



BMX



ROLLER



TROTTINETTE

LE PORT DES PROTECTIONS ADAPTÉES EST FORTEMENT RECOMMANDÉ

8+
ANS

ÂGE MINIMUM 8 ANS
SAUF ACTIVITÉS ENCADRÉES



PRÉSENCE MINIMUM
2 PERSONNES
SUR L'aire du SKATEPARK

Chacun doit avoir une pratique et un comportement responsable sans danger pour soi et pour les autres

Pratique placée sous la responsabilité des utilisateurs et des adultes pour les usagers mineurs

Il est déconseillé d'utiliser le skatepark lorsqu'il est mouillé et en cas de gel ou neige



VEILLER À LA PROPRETÉ ET
À LA TRANQUILLITÉ DU SITE

GESTIONNAIRE - COMMUNE DE MELLAC - 02 98 71 80 63